

Jean-Claude DUPUIS

Économie et comptabilité de l'immatériel

Enjeux du *reporting* non financier



de boeck

Économie et comptabilité de l'immatériel

La collection **Méthodes & Recherches** poursuit un double objectif :

- présenter en langue française des états de l'art complets sur des thèmes de recherches contemporains mais également pratiques, d'intérêt et de niveau international.
- réunir des auteurs et des lecteurs de divers champs disciplinaires (économistes, gestionnaires, psychologues et sociologues...) et les aider à communiquer entre eux.

Christophe Assens, *Le management des réseaux. Tisser du lien social pour le bien-être économique*

Rémi Barré, Bastiaan de Laat, Jacques Theys (sous la direction de), *Management de la recherche. Enjeux et perspectives*

Nicole Barthe, Jean-Jacques Rosé (sous la direction de), *RSE. Entre globalisation et développement durable*

Emmanuel Bayle, Jean-Claude Dupuis (sous la direction de), *Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Identités plurielles et spécificités*

Maxime Bellego, Patrick Légeron, Hubert Ribéreau-Gayon (sous la direction de), *Les risques psychosociaux au travail. Les difficultés des entreprises à mettre en place des actions de prévention*

Soumaya Ben Letaifa, Anne Gratacap, Thierry Isckia (Éd.), *Understanding Business Ecosystems. How Firms Succeed in the New World of Convergence?*

Michelle Bergadaà, Marine Le Gall-Ely, Bertrand Urien (sous la direction de), *Don et pratiques caritatives*

Jean-Pierre Bouchez, *L'économie du savoir. Construction, enjeux et perspectives*

Denis Cristol, Catherine Laizé, Miruna Radu Lefebvre (sous la direction de), *Leadership et management. Être leader, ça s'apprend !*

Nathalie Delobbe, Olivier Herrbach, Delphine Lacaze, Karim Mignonac (sous la direction de), *Comportement organisationnel - Vol. 1. Contrat psychologique, émotions au travail, socialisation organisationnelle*

Xavier Deroy (sous la direction de), *Formes de l'agir stratégique*

Michel Dion (sous la direction de), *La criminalité financière. Prévention, gouvernance et influences culturelles*

Jean-Claude Dupuis, *Économie et comptabilité de l'immatériel*

Assaad El Akremi, Sylvie Guerrero, Jean-Pierre Neveu (sous la direction de), *Comportement organisationnel - Vol. 2. Justice organisationnelle, enjeux de carrière et épuisement professionnel*

Alain Finet (sous la direction de), *Gouvernance d'entreprise. Nouveaux défis financiers et non financiers*

Anne Gratacap, Alice Le Flanchec (sous la direction de), *La confiance en gestion. Un regard pluridisciplinaire*

Denis Guiot, Bertrand Urien (sous la direction de), *Comprendre le consommateur âgé. Nouveaux enjeux et perspectives*

Alain Maes, *Le management intégrateur. Fondements, méthodes et applications*

Denis Monneuse, *Le surprésentéisme. Travailler malgré la maladie*

Jean-Jacques Rosé (sous la direction de), *Responsabilité sociale de l'entreprise. Pour un nouveau contrat social*

Jacques Rojot, Patrice Roussel, Christian Vandenberghe (sous la direction de), *Comportement organisationnel - Vol. 3. Théories des organisations, motivation au travail, engagement organisationnel*

Patrice Roussel, Frédéric Wacheux (sous la direction de), *Management des ressources humaines. Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*

Sylvie Saint-Onge, Victor Haines (sous la direction de), *Gestion des performances au travail. Bilan des connaissances*

Laurent Taskin et Matthieu de Nanteuil (sous la direction de), *Perspectives critiques en management. Pour une gestion citoyenne*

Sylvie Trosa, *La crise du management public. Comment conduire le changement ?*

Bénédicte Vidaillet, Véronique d'Estaintot, Philippe Abecassis (sous la direction de), *La décision. Une approche pluridisciplinaire des processus de choix*

Saïd Yami, Frédéric Le Roy (sous la direction de), *Stratégies de coopération. Rivaliser et coopérer simultanément*

Jean-Claude DUPUIS

Économie et comptabilité de l'immatériel

Enjeux du *reporting* non financier



de boeck

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboeck.com

© De Boeck Supérieur s.a., 2014
Fond Jean Pâques, 4 – 1348 Louvain-la-Neuve

1^{re} édition

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale, Paris: juillet 2014

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles: 2014/0074/239

ISSN 1781-4944

ISBN 978-2-8041-8920-4

Avant-propos

Jérôme Haas, Président de l'Autorité des Normes Comptables, nous avait fait l'honneur d'accepter de préfacier cet ouvrage. Il en avait suivi la fabrication en relisant chacun des chapitres. La vie en aura décidé autrement. Son décès soudain a éteint une lumière.

Après réflexion, plutôt que de solliciter un tiers pour parler en son nom, il nous a semblé plus opportun et riche de faire revivre sa parole. Nous avons choisi de publier le discours que Jérôme Haas avait prononcé à l'occasion du Symposium international sur la mesure extra financière et financière des actifs immatériels (6 et 7 octobre 2011, Ministère de l'économie et des finances, Paris). Ce discours nous semble en effet assez bien synthétisé ses vues sur le sujet porté par cet ouvrage et expliqué également, en partie, les efforts de l'ANC pour promouvoir un débat visant à asseoir une comptabilité plus prudente.

« Bonjour, je dois dire que j'ai été effrayé quand j'ai lu le titre de ce que je devais vous exposer ce matin qui est "Des immatériels aux incorporels". Vous avouerez que c'est franchement austère et effrayant et je voudrais donc commencer par le traduire.

Ce titre signifie la volonté de **passer de "l'indéterminé" propre à l'immatériel au "déterminé" propre à la comptabilité**. Ce titre résume donc l'enjeu qui consiste à passer du qualitatif au quantitatif ou autrement dit de **passer de l'im-palpable au comptable**.

Comment le faire, pourquoi le faire ? Voici le genre de questions auxquelles nous sommes confrontés, nous qui sommes en charge de fabriquer les règles comptables, c'est-à-dire la grammaire et les règles qui doivent être utilisées par les comptables pour donner une image de l'économie. La langue des normes comptables, dont le rôle est de quantifier, permet-elle de rendre compte des immatériels qui par nature sont non quantitatifs ?

Que recouvre la notion d'immatériel ? L'immatériel me rappelle mes années d'études, pendant lesquelles mes professeurs m'ont appris que dans l'équation de la croissance, l'immatériel constitue le facteur résiduel et se situe à côté des deux autres facteurs que sont le capital et le travail. En fait, le facteur résiduel regroupe ce qu'on ne sait pas expliquer ni quantifier.

Partant de cette définition extraordinairement frustrante mais qui révèle bien le vide par lequel la question des immatériels se manifeste d'abord, je voudrais faire plusieurs remarques :

- Plutôt qu'un facteur inexplicable, je préfère dire que l'immatériel constitue un "plus" et s'ajoute à la combinaison des deux autres facteurs que l'on connaît et qu'on sait quantifier. Les comptables cherchent à **mesurer ce "plus"**.

- Lorsqu'on avance dans la réflexion, on observe ensuite le **caractère très divers de l'immatériel** : il y a d'abord l'immatériel qui dépend de l'entreprise et qui est par conséquent de son fait, on trouve ensuite l'immatériel qui se situe dans son environnement. On a tendance à mélanger ces deux types d'immatériels.

- Par ailleurs, il faut ajouter qu'il y a des immatériels qui constituent **des "plus"** et d'autres qui sont **des "moins"**. On oublie cette dimension de l'immatériel et on envisage souvent que les "plus", tel le génie de Steve Jobs.

- Ensuite, certaines choses ne se mesurent pas forcément, il faut accepter que la beauté d'un écran d'ordinateur ou que les liens d'amitié qui tissent des réseaux de coopération entre une entreprise et ses fournisseurs ou ses clients sont **difficilement mesurables**.

- Si on ajoute enfin que l'immatériel est **indétachable** des biens matériels auxquels ils se combinent, on se demande alors comment le mesurer ?

Toutes ces questions peuvent conduire à des réflexions sans fin mais nous imposent d'examiner la question de l'immatériel dans son ensemble.

Face à ces innombrables interrogations, la conclusion logique et prudente consisterait à se contenter d'envisager des évaluations au cas par cas et de mener une approche très morcelée. Mais une telle démarche ne nous aiderait guère à découvrir la réponse à la véritable question : comment procéder pour passer du qualitatif au quantitatif, de l'impalpable vers le comptable. Plutôt que des bonnes et des mauvaises manières de faire, il y a toutes les façons de faire qui restent à inventer.

Pour résoudre ces questions, nous disposons en effet de plusieurs propositions : celle des comptables, celle du marché et celle du droit.

Les comptables nous indiquent de façon claire et un peu brutale que pour prendre en compte l'immatériel, celui-ci doit être séparé et identifiable, il faut qu'il soit possible d'en mesurer les avantages futurs, qu'il soit contrôlé de manière durable et qu'on puisse l'estimer de façon fiable. Il s'agit donc de prendre en compte les choses qui sont raisonnablement sûres. C'est propre au rôle de la comptabilité. Il n'est pas question dans le métier de comptable de mettre en relief l'incertitude mais bien au contraire d'essayer de dire les choses telles qu'elles sont, sans vérité absolue, et de s'approcher le plus possible des certitudes surtout dans ces temps de marchés volatiles.

Or, tenter de combiner ce monde fluide de l'immatériel et le monde certain de la comptabilité est malaisé. Nous le voyons bien, cette réponse technique comptable ne permet pas de répondre de manière satisfaisante à la question de la quantification de l'inquantifiable ou du qualitatif.

La seconde approche est **celle du marché** sur lequel toutes les choses peuvent avoir une valeur.

Cette valorisation par le marché pose deux sérieux problèmes :

– d’abord celui de **la volatilité de l’évaluation**. Ce qui est vrai aujourd’hui ne le sera peut-être plus demain. On est sorti de la comptabilité pour entrer dans le monde de la finance. Construire une estimation solide sur une valeur de marché est *in fine* très incompatible avec le caractère durable de l’immatériel.

– Mais surtout, pour qu’il y ait marché, il faut des transactions, ce qui signifie qu’il faut qu’il y ait une offre et une demande. Or dans la plupart des situations il n’y en a pas. Cela revient à constater un **“plus”** dont on a l’intuition. Nous rencontrons parfois des situations dans lesquelles des entreprises ont pu évaluer des immatériels lors de transactions parce qu’elles ont été achetées ou vendues, alors que d’autres ne peuvent les révéler, faute de transactions, alors qu’elles ont autant de valeurs immatérielles à leur bilan, qu’elles sont dans le même secteur d’activités et qu’elles ont les mêmes caractéristiques. Cette disparité de situation n’est pas satisfaisante. Il existe des manières d’y répondre mais ces réponses sont au cas par cas. Normalisateurs comptables et régulateurs de marché cherchent donc à résoudre ce problème fondamental de manière structurelle et durable.

Pour ces raisons, le marché ne parvient pas non plus à résoudre le problème de la mesure de l’inquantifiable ou du qualitatif.

Il reste une approche que je préfère de loin. C’est la perspective **juridique**. L’immatériel devient réel lorsqu’il est reconnu juridiquement. Il s’exprime sous les traits d’un droit ou d’une obligation. Ce qui n’avait pas d’existence en acquiert une. L’existence d’une règle de droit est une aubaine pour la comptabilité. Prenons l’exemple de l’air. Il n’a pas de valeur et le comptable ne s’y intéresse donc pas. Si le législateur décide que l’air a une valeur normalisée ou que le marché détermine le prix de l’air, la comptabilité pourra le reconnaître comme un bien et évaluer son coût selon le marché ou la norme. C’est un **processus démocratique qui sanctionne une évolution des sociétés**, des comportements économiques, des valeurs et des “business model”, **traduite dans le droit**. C’est la manière la plus légitime et la plus efficace mais elle est lente à mettre en place et ne permet donc pas d’avoir une réponse rapide. Alors comment faire ?

On le comprend, la solution ne se trouve donc ni dans les règles de technique comptable, ni dans la finance, ni dans le droit. Que reste-t-il ? Une approche fondamentale que j’appellerai faute de mieux, une **approche économique** de la mesure de l’immatériel. Dans l’approfondissement de cette approche, deux dimensions fondamentales doivent être rappelées :

– La finance ne dit pas tout. Elle recouvre de son bruit et de sa puissance les autres discours mais cela ne signifie pas qu’elle doit prédominer.

– L’intérêt de cette démarche économique permet de s’échapper du court terme et d’introduire des éléments de plus long terme que les comptables affectionnent car on se rapproche d’une plus grande certitude.

De quoi s’agit-il exactement ? Quand il s’agit de mesurer la performance d’une entreprise, c’est-à-dire son résultat, il est difficile d’y voir clair tant qu’il n’y a pas de coûts et de recettes associés à l’immatériel. Avec les règles comptables que nous avons, il me semble que le résultat d’une entreprise prend assez bien en compte toute la combinaison des facteurs. L’enjeu, pour les entreprises aujourd’hui, c’est

donc la reconnaissance de droits immatériels au bilan. Je ne vais pas donner une définition maintenant mais vous livrer une réflexion sur ce sujet pour avancer.

Il faut se demander si, en l'absence de l'immatériel, l'entreprise pourrait produire ce qu'elle produit ? Peut-on arriver à identifier ce "plus", ce résiduel ? Peut-être pas encore défini en droit, ni identifié par le marché ni par les règles comptables actuelles, mais y a-t-il quelque chose qui puisse être désigné ? Essayons de le dire et de le mesurer pour voir si on y arrive. Essayons de réfléchir par secteur d'activité, afin de ne pas avoir une approche trop générale de cette question. Cela fait plus de 30 ans que les chercheurs et les confrères s'intéressent à la question. Voici le genre de direction dans laquelle il faut aller.

En conclusion, j'en arrive à dire que **l'immatériel et la comptabilité sont opposés**. L'un se situe dans l'insaisissable et l'autre prend en compte la mesure. On se situe dans une opposition polaire. Pour autant, on peut parcourir la distance d'un pôle à l'autre de plusieurs façons, mais qui demeurent assez insatisfaisantes aujourd'hui. Il faut combiner ces approches afin de révéler des éléments qui, s'ils n'étaient pas là ne permettraient pas la création de valeur.

Que faire en attendant la mise en place de règles ? Faire de la recherche et observer les changements de business model et de comportements économiques, scruter l'évolution de nos sociétés et des valeurs ainsi que l'évolution du droit pour dégager des règles qui ne sont pas présentes dans nos corps de normes à l'heure actuelle. **Introduire des éléments d'informations** sur ces sujets à des endroits différents, soit proches des comptes parce que presque quantifiables, soit de manière totalement séparée s'il s'agit de données qualitatives. Nous devons produire tout un travail pour normer de façon extracomptable des informations qui seront utiles aux politiques publiques qui voudront en faire des vecteurs de croissance et aux acteurs économiques qui en auront une meilleure connaissance et qui pourront ainsi investir et développer ces facteurs.

Nous sommes donc **dans une période de transition**. J'ai le sentiment qu'il y a une **analogie** entre ce que nous essayons de faire dans le domaine de la mesure de l'activité microéconomique, c'est-à-dire la **performance des entreprises**, et la mission confiée par le Président de la République de réfléchir à la **mesure de la performance de nos sociétés** et plus particulièrement aux facteurs non directement mesurés dans les PIB. On se situe dans le même univers de pensée. Deux prix Nobel s'y sont attaqués. Leur réponse n'est pas définitive. Ce que j'ai dit de la comptabilité d'entreprise est vrai de l'entreprise capitaliste propriétaire de son capital, est vrai d'un certain type d'organisations de nos sociétés, d'un certain type de valeurs qui définissent notre droit y compris notre droit comptable et toute l'architecture de nos systèmes.

Peut-être allons-nous évoluer vers des sociétés différentes dans lesquelles la mesure des valeurs et de la performance changera. Aujourd'hui on sent qu'on avance dans ce sens, mais rien n'est encore tranché. Peut-être allons-nous changer de paradigme.

Dans l'intervalle, l'ANC investit dans ces questions pour essayer de les résoudre dans une ambiance de compétition amicale avec ses homologues du monde entier. »¹

1 Le texte de ce discours est en ligne sur le site de l'ANC.

Introduction

Vendredi 7 octobre 2011, à l'occasion de la clôture du premier symposium sur l'évaluation et la valorisation des actifs immatériels, François Baroin, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (MINEFI), annonce quatre séries de mesures en soutien du capital immatériel et la mise en place d'une commission pour piloter leur mise en place. « Ces quatre séries de mesures en faveur de la compétitivité et l'innovation des entreprises par la gestion des actifs immatériels, visent à :

- permettre la reconnaissance extra-comptable des actifs immatériels afin de favoriser leur prise en compte par le marché ;
- mettre en place des dispositifs favorables au financement spécifique des entreprises investissant et capitalisant sur ces actifs immatériels ;
- aligner les dispositifs fiscaux européens afin d'éviter que la localisation des actifs immatériels ne dépende que de critères exclusivement fiscaux ;
- étendre les mesures d'incitation actuelles à d'autres catégories d'actifs en fonction de priorités de développement fondées sur les capitaux humain, savoir, structurel et relationnel. »¹

Qu'est-ce qui motive cet intérêt des pouvoirs publics français pour le capital immatériel ? Tout simplement, le fait que le capital immatériel représente le principal facteur de production et de création de valeur de l'économie française. Les actifs immatériels représentent ainsi les deux tiers de la valeur financière des entreprises composant le CAC 40 et plus largement, à une échelle européenne, de celles composant l'EuroStoxx 600 (Ernst & Young, 2008). On estime également que 48 % des investissements des entreprises seraient réalisés pour soutenir et développer leurs propres actifs immatériels (capital humain, capital marque, R&D...). Un tel constat est confirmé par les travaux de la Banque mondiale sur les composantes de la richesse des nations : selon ces travaux, le capital immatériel représentait 82 % de la richesse de l'économie française en 2005 (84 % pour la Suède ; 56,5 % pour l'Inde) (Banque mondiale, 2011).

¹ Source : communiqué de presse du MINEFI (http://www.aacc.fr/documents/Communiquees_presse/701.pdf)

En soi, l'intérêt pour l'immatériel n'est pas nouveau. Hier en lien avec le développement de l'économie de l'innovation et de la société de la connaissance, aujourd'hui, avec le potentiel de l'économie de la créativité. Ceci étant, la notion de capital immatériel, qui est d'un usage plutôt récent, marque un changement de point de vue par rapport à celui qui se trouve à la commande de la notion de capital intellectuel ou de celle d'actif incorporel. Sa construction a partie liée avec la financiarisation de l'économie, notamment le développement de modèles de gouvernance donnant le pouvoir aux *outsiders*, mais également à la volonté d'instaurer des modes de développement plus soutenables, plus durables, les deux éléments étant liés.

Il convient d'emblée de souligner que pour certains auteurs et analystes, le champ du capital immatériel n'épuise pas la problématique de l'économie de l'immatériel. L'attention y serait en effet uniquement focalisée sur les sources de la croissance au sens des inputs qui sont mobilisés par les acteurs économiques pour créer de la richesse. L'évolution des produits et leur dématérialisation (services, numérisation...) retiendraient, elles, beaucoup moins l'attention. Selon ces auteurs, s'intéresser au capital immatériel reviendrait à ne s'intéresser qu'à un seul des deux traits qui caractérisent l'économie de l'immatériel, à savoir son intensivité en connaissance, la dimension servicielle étant, elle, laissée dans un angle mort. Nous verrons que cette lecture ne va pas de soi et qu'en fonction de la conception de la productivité mobilisée, le champ du capital immatériel n'a pas la même portée interprétative.

Comme nous aurons l'occasion de le préciser, le capital immatériel doit fondamentalement être compris comme le facteur de production résiduel, au sens d'une catégorie qui regroupe les ressources économiques peu ou pas prises en compte comptablement. Cela va des ressources humaines aux marques, et pour certaines taxonomies, cela peut aller jusqu'à la prise en compte des ressources naturelles. On remarque tout de suite que l'absence de matérialité n'est pas un critère nécessaire, à commencer par les ressources humaines qui sont faites de chair et d'os.

La problématique du capital immatériel est ainsi indissociable de la volonté de remettre en question les frontières comptables ou encore dans la terminologie forgée par M. Callon (1998, 1999) d'une tentative de débordement-recadrage. L'objectif est bien entendu d'aboutir à ce qu'un certain nombre d'effets des activités qui n'ont pas de traductions financières immédiates soient mieux pris en compte dans le pilotage des entreprises. On peut aussi parler d'une tentative d'internaliser un certain nombre d'effets externes à condition de ne pas en rester à une conception trop économique des externalités dans la lignée des travaux de socio-économie (Callon, 1998 et 1999 ; Caliskan et Callon, 2009 et 2010). Cela constituera le fil conducteur de notre ouvrage.

Le point de départ (chap. 1) consiste à souligner le fait que la notion de capital immatériel est un construit dont les contours ont évolué au cours du temps. Catégorie initialement centrée sur les purs actifs immatériels du type brevets et marques, nous verrons que ses contours se sont élargis pour intégrer aujourd'hui des ressources économiques difficilement qualifiables d'immatérielles ou d'incorporelles, à commencer par les ressources naturelles. Nous verrons également que ces évolutions sont liées à la volonté d'embrasser dans cette notion l'ensemble des ressources non reconnues comptablement et susceptibles d'« expliquer » les sources d'avantage concurrentiel. Il en résulte bien entendu un glissement sémantique : ces ressources

sont qualifiées d'immatérielles non pas tant parce qu'elles seraient incorporelles et encore moins parce qu'elles seraient intangibles, mais parce qu'elles sont comptablement invisibles. On comprend alors que plus que jamais, la notion de capital immatériel est le pendant à l'échelle de la comptabilité d'entreprise de ce que la théorie de la croissance économique qualifie de facteur de production résiduel.

Dans le prolongement, nous nous interrogeons sur les impacts du capital immatériel sur le niveau de croissance et de compétitivité des entreprises et des nations (chap. 2). Cela nous obligera à réinvestir la notion de productivité de façon à rendre compte que l'analyse est fonction de la façon dont on comprend et on définit la capacité d'une organisation à créer de la valeur économique. Ce détour permettra de mieux saisir comment les actifs immatériels peuvent influencer sur les processus de création de la valeur, mais également de saisir qu'ils jouent, et au premier chef, le capital marque, un rôle clé dans l'aptitude des entreprises et des nations à capter de la valeur (créée par d'autres acteurs économiques). Reste que si les actifs immatériels jouent un rôle central dans les économies actuelles, il convient de ne pas perdre de vue que certains de leurs attributs rendent leur production et leur allocation difficilement conciliables avec les règles classiques du jeu marchand. Croissance et compétitivité appellent donc une action des pouvoirs publics.

Le chapitre 3 dédié à la problématique de la reconnaissance comptable des actifs immatériels invite à saisir que le regain d'intérêt actuel pour le capital immatériel tant de la part des acteurs économiques que de la part des pouvoirs publics n'est pas seulement lié au fait que nos économies seraient devenues plus immatérielles. Il est en grande partie également lié à la financiarisation de l'économie et des esprits. La majorité des acteurs économiques estiment ainsi évident de nos jours que la comptabilité ait pour fonction première de renseigner sur la valeur marchande/boursière de l'entreprise. Il en découle bien entendu que la non-reconnaissance comptable de nombre d'actifs immatériels s'avère problématique à leurs yeux, ces ressources étant des ressources clés dans la capacité des entreprises à créer de la valeur. Cela est d'autant plus dommageable que les propriétaires des entreprises sont aujourd'hui majoritairement des *outsiders* en forte situation d'asymétrie d'information et d'expertise. On comprend alors d'autant mieux pourquoi on assiste à l'émergence de référentiels de *reporting* extra-financier dédiés au capital immatériel.

Bien entendu, ces référentiels de *reporting* extra-financier prennent appui sur le développement de méthodes et d'outils d'évaluation et de valorisation des actifs immatériels (chap. 4). Nous verrons que la logique qui transverse ces chaînes métrologiques est une logique de « qualcul » (Cochoy, 2002 ; Callon, 2009) cherchant à (ré-)ancrer l'évaluation et l'analyse financière des entreprises dans leurs fondamentaux. L'objectif est de revenir à ce que les analystes financiers appellent l'analyse fondamentale (*versus* l'analyse stratégique), soit en cadrant la mesure de la performance dans les termes d'un bilan financier étendu intégrant le capital immatériel, soit via une modélisation du modèle économique de l'entreprise (*business model*) permettant de l'apprécier par rapport à celui de ses concurrents.

Plus fondamentalement, ces pratiques participent d'une volonté de remettre en question les frontières comptables. En ce sens, elles sont complémentaires des initiatives visant à promouvoir un *reporting* sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Elles se rejoignent aussi dans une volonté de remettre en question ce

qui doit compter (chap. 5). Alors que les pratiques de *reporting* dédiées au capital immatériel cherchent à élargir l'actif du bilan, celles relatives à la RSE visent, elles, à élargir le passif de façon à rendre compte que les parties prenantes de l'entreprise ne se limitent pas aux apporteurs de capital financier. Elles peuvent d'ailleurs utilement se compléter pour mettre en évidence l'interdépendance existant entre financement et investissement *lato sensu*, soit celle existant entre structures de gouvernance et processus d'investissement, d'où d'ailleurs l'actuel projet international de promouvoir un rapport intégré (*integrated reporting*) qui articulerait *reporting* financier et *reporting* extra-financier (Eccles et Krzus, 2010). Ceci étant, elles ne sont pas réductibles, l'approche instrumentale de la RSE n'étant pas la seule approche possible de la RSE.

Une analyse en termes de soutenabilité (*sustainability*) permettra *in fine* de mettre en évidence que les initiatives et les travaux de recherche traitant du capital immatériel participent du développement de modèles de comptabilité environnementale, celle-ci n'étant pas réductible à la comptabilité verte ou encore écologique (chap. 6). L'approche immatérielle invite ainsi à saisir que l'optimisation du capital financier ne peut se faire sans prendre en compte une contrainte de préservation des autres capitaux, essentiellement capital humain et capital naturel. Il faut penser en termes de capital global, de bilan étendu ! Elle retrouve l'idée de développement durable : l'optimisation du capital financier doit se faire sous contrainte de façon à faire prévaloir une logique d'investissement seule à même d'asseoir une croissance durable *versus* une logique de spéculation (court-termiste) destructrice de valeur dans le temps. Reste que la conception financière qui domine actuellement les travaux sur le capital immatériel, y compris ceux de la Banque mondiale, laisse croire qu'il n'y aurait qu'un seul modèle de conservation du capital global : le modèle actuariel dans lequel une baisse effective du capital naturel ou du capital humain peut être compensée par une hausse potentielle, donc non encore réalisée, du capital financier. Ce modèle véhicule donc une conception faible (substitution des types de capital) et non prudente (prise en compte des plus-values potentielles) de la soutenabilité. Il serait donc souhaitable que les travaux sur le capital immatériel gagnent en diversité s'ils souhaitent œuvrer au retour d'un capitalisme plus raisonnable, car raisonné.

Chapitre 1

Contours et composantes du capital immatériel

Sommaire

1	Le facteur de production résiduel	14
2	Ses composantes	17
3	Un facteur qui pèse	20

La notion de capital immatériel peut laisser perplexe. Alors que de nombreux auteurs utilisent indistinctement les terminologies de capital immatériel, de capital intellectuel, d'intangibles ou encore d'incorporels (voir, par exemple, Pierrat, 2009), les considérant en quelque sorte comme des synonymes, l'observateur attentif a tôt fait de relever que certaines composantes du capital immatériel ne sont en rien immatérielles. Il en va ainsi des ressources humaines qui sont faites de chair et d'os, mais également de nombreuses ressources naturelles lesquelles sont pourtant à présent incluses dans certaines taxonomies du capital immatériel. Bref, l'absence de matérialité, de corporalité n'est pas une condition nécessaire pour considérer qu'une ressource soit immatérielle.

Nous allons voir que cette situation dérive tout simplement du fait que cette notion est un construit historique dont les contours ont évolué. Aujourd'hui, elle réfère plus que jamais à ce que la théorie de la croissance économique qualifie de facteur de production résiduel. Cela a pour corollaire que ses liens avec les purs actifs immatériels se sont distendus (point 1.1). Nous verrons ainsi que le capital immatériel est fondamentalement une notion qui vise à rendre compte du rôle joué par certaines ressources peu ou pas retenues comptablement dans les processus de création de valeur (point 1.2) alors même que celles-ci, à commencer par les ressources immatérielles de connaissances, jouent un rôle central dans les économies actuelles (point 1.3).

1. Le facteur de production résiduel

Si l'absence de matérialité n'est pas une condition nécessaire, comment définir alors la notion de capital immatériel ? Comme le faisait remarquer avec beaucoup de justesse Jérôme Haas, le Président de l'Autorité des Normes comptables, au cours de son allocution lors du premier symposium sur l'évaluation et la valorisation des actifs immatériels, cette notion a partie liée avec celle de facteur de production résiduel : « Que recouvre la notion d'immatériel ? L'immatériel me rappelle mes années d'études, pendant lesquelles mes professeurs m'ont appris que dans l'équation de la croissance, l'immatériel constitue le facteur résiduel et se situe à côté des deux autres facteurs que sont le capital et le travail. En fait, le facteur résiduel regroupe ce qu'on ne sait pas expliquer ni quantifier »¹. Force est de constater que ce lien reste pourtant peu fait. Cela est en grande partie dû au fait que les travaux sur le capital immatériel mobilisent majoritairement des gestionnaires qui sont peu familiers des travaux en théorie de la croissance économique.

Que faut-il entendre par facteur de production résiduel ? La théorie de la croissance réunit sous l'appellation « facteur résiduel » l'ensemble des éléments qui contribuent à accroître la production globale sans qu'il y ait accroissement proportionnel des quantités d'inputs primaires, capital et travail (voir par exemple Abraham-Frois G. [1991]). Certains auteurs préfèrent parler de « facteur intensif », de « troisième facteur », ou de « progrès technique autonome » en réunissant sous

1 Le texte de cette allocution est disponible en ligne sur le site Internet de l'Autorité des Normes comptables : www.autoritecomptable.fr. Il a également été publié dans la lettre *Capital immatériel* de janvier 2012.

cette dénomination tout ce qui, à productivité de la main-d'œuvre et de l'équipement supposée constante, permet d'accroître la production. Le facteur résiduel renvoie donc au progrès technique, aux gains de productivité. Le caractère « résiduel » du progrès technique résulte de la méthode d'estimation elle-même puisque l'on calcule d'abord l'augmentation d'output imputable à l'accroissement des quantités de travail et de capital et que l'on attribue le reste au progrès technique. Le facteur résiduel rassemble donc tout ce qui contribue, sans qu'on sache l'expliquer, à l'accroissement de la production. S'agit-il d'une mesure du progrès technique, ou, suivant la formule consacrée, de la mesure de notre ignorance ?

Le tableau 1 montre, dans le cas de la France, d'une part, bien entendu, le ralentissement de la croissance après la fin des trente glorieuses, mais aussi un changement de tonalité dans le régime de croissance, celui-ci devenant de plus en plus intensif. La productivité apparente expliquerait plus de 50 % de la croissance réalisée de 1973 à 1984 ; et si on fait une correction sur le volume des facteurs de production pour tenir compte des services effectivement rendus par ceux-ci, on parvient alors à la conclusion que les progrès de productivité expliquent parfois plus de 100 % du taux de croissance réalisé (*versus* 57 % pour la période 1951-1973).

TABEAU 1. — Les facteurs de la croissance en France (en % annuel)

Période	Taux de croissance du PIB marchand	Facteurs extensifs (vol. des facteurs capital travail)	Facteur intensif (productivité totale apparente)	Facteur intensif (productivité totale corrigée*)
1896-1929	1,8	0,7	1,1	1,15
1929-1951	0,9	- 0,15	0,75	0,85
1951-1973	5,4	1,45	4,0	3,1
1973-1984	2,2	1,0	1,2	2,25

Source : Dubois P. (1990), p. 845

* : contrairement à la productivité totale apparente, la productivité totale corrigée prend en compte le taux d'utilisation effectif du volume des facteurs de production

Comme le soulignait Jérôme Haas, le capital immatériel a lui aussi la nature d'un facteur de production résiduel. En paraphrasant, on peut dire qu'il rassemble tout ce qui contribue, sans qu'on sache réellement l'expliquer, à la création de valeur de l'entreprise et plus largement d'une organisation. Ce caractère résiduel se retrouve dans la méthode d'estimation. À l'échelle d'une entreprise, le capital immatériel est ainsi calculé de façon résiduelle, le plus souvent en retranchant de la valeur de marché de l'entreprise (*market value*) sa valeur comptable (*book value*), différence à laquelle on rajoute ensuite les actifs incorporels reconnus au bilan (cf. point 1.3). Le capital immatériel est ainsi défini en creux : outre les ressources incorporelles figurant au bilan, il regroupe en effet tous les actifs non reconnus comptablement à même d'« expliquer » que l'entreprise puisse créer de la valeur, dégager un surprofit et donc disposer d'un *goodwill*.

Plus encore que d'être l'équivalent microéconomique du facteur de production résiduel des travaux macroéconomiques de comptabilité de la croissance, il en est précisément son pendant à l'échelle de la comptabilité d'entreprise. On comprend

alors le pourquoi du qualificatif d'immatériel : celui-ci fait référence à la nature comptablement cachée du capital immatériel, immatériel non pas tant parce qu'incorporel et encore moins parce qu'intangible, mais parce qu'invisible, « *unseen wealth* » diraient Blair et Wallman (2001).

	Actif	Passif	
Facteur de production résiduel	Immobilisations (corporelles, incorporelles et financières)	Fonds propres	Valeur comptable de l'entreprise
	Actifs circulants	Dettes	
	Ressources non reconnues comptablement « expliquant » les sources d'avantage concurrentiel de l'entreprise	<i>Goodwill</i>	Valeur invisible au bilan

Figure 1. — Le capital immatériel, richesse invisible de l'entreprise

Reste que l'enjeu est le même. Alors que le facteur de production dit résiduel vise à mesurer le surplus de productivité globale et à expliquer son origine, la notion de capital immatériel cherche, elle, à rendre compte de la rente accaparée par l'entreprise et à en expliquer les sources. Le passage au niveau microéconomique conduit simplement à passer d'une analyse de la création de valeur économique en termes de surplus (de productivité globale) à une analyse en termes de rente et donc à la recherche des sources d'avantage concurrentiel. Cela est notamment lié au fait que conformément à la vision économique néo-institutionnelle dominante, l'entreprise est pensée comme d'abord encadrée dans des marchés plutôt qu'en société.

Cette mise en rapport macro/micro permet au demeurant de minimiser la dose de nouveauté que certains auteurs et acteurs ont tendance à vouloir accorder au champ du capital immatériel. Elle permet également d'attirer l'attention sur le fait que ce champ se focalise sur le seul « progrès technique autonome » ou plutôt sur le seul « capital immatériel autonome ». Ces travaux n'intègrent pas en effet dans leur périmètre le « progrès technique incorporé ». Les investissements matériels réalisés par une entreprise conduisent en effet à une accumulation de ressources immatérielles, une nouvelle génération d'équipements incorporant par exemple de nouvelles connaissances (immatérielles). Ceci étant, ce type d'investissement pouvant être activé au bilan, le capital immatériel incorporé est reconnu comptablement et se trouve donc hors du champ du facteur résiduel. Il convient de garder cela en tête de façon à utiliser à bon escient la distinction qui fonde analytiquement la notion de capital immatériel sans tomber dans les travers qui ont pu conduire à opposer, par exemple, industrie et activités de service.

Bibliographie

- Abraham-Frois G. (1991), *Dynamique économique*, 7^e édition, Paris : Précis Dalloz.
- Amblard M. (2002), *Comptabilité et conventions*, Paris : L'Harmattan.
- Autorité des Normes comptables (2013a), *Réponse de l'ANC au Livre vert de la Commission européenne : Les investissements de long terme*, juin, disponible à l'adresse : www.anc.gouv.fr.
- Autorité des Normes comptables (2013b), *Révision du « Cadre conceptuel » de l'IASB : Propositions pour une comptabilité prudente et centrée sur le « business model »*, juin, disponible à l'adresse : www.anc.gouv.fr.
- Banque mondiale (2006), *Where is the Wealth of Nations? Measuring Capital for the 21st Century*, Washington: The World Bank.
- Banque mondiale (2011), *The Changing Wealth of Nations*, Washington: The World Bank.
- Barel Y. (1984), *La société du vide*, Paris : Le Seuil.
- Barney. J. (1991), « Firm resources and sustainable competitive advantage », *Journal of Management*, vol. 17, n° 1, pp. 99-120.
- Bastien V., P.-L. Dubourdeau et M. Leclère (2011), *La marque France*, Paris : Presses des Mines.
- Bertrand F., C. Disle, N. Gonthier-Besacier, S. Périer et P. Protin (2012), « Business model et information financière », cahier de recherche du CERAG, n° 2012-02 E2.
- Bessieux Ollier C., M. Chavent, V. Kuentz et E. Walliser (2010), « L'adoption en France des normes IFRS relatives aux incorporels », *Revue Française de Gestion*, vol. 36, n° 207, pp. 93-115.
- Beunza D. et R. Garud (2007), « Calculators, lemmings or frame-makers? The intermediary role of securities analysts », *Sociological Review*, 55 (S2), pp. 14-39.
- Billaudot B. (2001), « Croissance et productivité sont-ils des concepts fordistes ? », *Recherches et Régulation Working Papers*, n 2001, série M.
- Billaudot B. et J.-C. Dupuis (2008), « RSE et critère de gestion. Quel critère de gestion pour la firme socialement responsable ? », *Économies et sociétés*, série W, n spécial « Responsabilité sociale des organisations et régulations », n° 10, janvier, pp. 133-174.
- Biondi Y et A. Rebérioux (2008), « The governance of intangibles: rethinking financial reporting and the board of directors », Working Paper 2008-36, Université Paris X Nanterre.

- Blair M. et S. Wallman (2001), *Unseen Wealth: Reporting of the Brookings Task Force on Intangibles*, Washington: Brookings Institution Press.
- Bounfour A. et L. Edvinsson (ed.) (2005), *Intellectual Capital for Communities, Nations, Regions and Cities*. Burlington: Elsevier Butterworth-Heinemann.
- Caliskan K. et M. Callon (2009), « Economization, part 1: shifting attention from the economy towards processes of economization », *Economy and Society*, vol. 28, n° 3, pp. 369-398.
- Caliskan K. et M. Callon (2010), « Economization, part 2: a research programme for the study of markets economization », *Economy and Society*, vol. 39, n° 1, pp. 1-32.
- Callon M. (1998), « An essay on framing and overflowing: economic externalities revisited by sociology », in: M. Callon (ed.), *The laws of the Markets*, Oxford: Backwell Publishers, pp. 244-269.
- Callon M. (1999), « La sociologie peut-elle enrichir l'analyse économique des externalités? Essai sur la notion de cadrage-débordement », in: D. Foray et J. Mairesse (eds), *Innovations et performances. Approches interdisciplinaires*, Paris : Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 399-431.
- Callon M. (2009), « La formulation marchande des biens », in : F. Vatin (dir.), *Évaluer et valoriser. Une sociologie économique de la mesure*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Cappelletti L. (2012), *Le contrôle de gestion de l'immatériel. Une nouvelle approche du capital humain*, Paris : Dunod.
- Capron M. et F. Quairel-Lanoizelée (2010), *La responsabilité sociale d'entreprise*, seconde édition, Paris : La Découverte, collection « Repères ».
- CERC (1987), *La productivité globale dans l'entreprise : mesure et répartition*, Paris : Éditions d'Organisation.
- Charreaux G. et P. Desbrières P. (1998), « Gouvernance des entreprises : valeur partenariale contre valeur actionnariale », *Finance-Contrôle-Stratégie*, vol. 1, n° 2, pp. 57-88.
- Chiappello E. (2008), « La construction comptable de l'économie », *Idées*, n° 152, juin, pp. 26-34.
- Cochoy F. (2002), *Une sociologie du packaging, ou l'âne de Buridan face au marché*, Paris : PUF.
- Colasse B. (2009), « IFRS : Efficience versus instabilité », *Revue Française de Comptabilité*, n° 426, novembre, pp. 43-46.
- Colasse B. (2012), *Les fondements de la comptabilité*, seconde édition, Paris : La Découverte, collection « Repères ».
- Cornell B. et A. Shapiro (1987), « Corporate Stakeholders and Corporate Finance », *Financial Management*, 16 (spring), pp. 5-14.
- Corrado C. A., C. R. Hulten et D. E. Sichel (2006), « Intangible Capital and Economic Growth », *NBER Working Paper n° 11948*, NBER, Cambridge, MA.
- Corrado C. A., C. R. Hulten et D. E. Sichel (2009), « Intangible Capital and US Economic Growth », *Review of Income and Wealth*, series 55, n° 3.
- Danjou P. (2012), « Actifs incorporels, précisions sur le cadre conceptuel de l'IASB », *Analyse financière*, n° 45, avril-juin, pp. 8-10.
- Doganova L. et M. Eyquem-Renault (2009), « What do business models do? Innovation devices in technology entrepreneurship », *Research Policy*, vol. 38, n° 10, pp. 1559-1570.

- Dupuis J.-C. (2011), « Immatériel et comptabilité », *Analyse financière*, n° 39, 2^e trim., pp. 17-18.
- Dupuis J.-C. (2012), « Manager le capital intellectuel », in : J. Allouche et al. (dir.), *Encyclopédie des ressources humaines*, Paris : Vuibert, 3^e édition, pp. 124-130.
- Eccles R. G. et M. Krzus (2010), *One Report: Integrated Reporting for a Sustainable Strategy*, New York : John Wiley and Sons, Inc.
- Edvinsson L. et M. S. Malone (1997), *Intellectual capital : realizing your company's true value by finding its hidden brainpower*, New York: HaperCollins.
- Ernst & Young (2008), *Capital immatériel, son importance se confirme*. Disponible à l'adresse : [www.ey.com/Publication/vwLUAssets/0108_Etude_Capital_Immatériel/\\$file/0108_Etude_Capital_Immatériel.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/0108_Etude_Capital_Immatériel/$file/0108_Etude_Capital_Immatériel.pdf)
- Eyquem-Renault M. (2011), *Analyse pragmatique du business model et performances de marché dans l'entrepreneuriat technologique*, thèse spécialité « Socioéconomie de l'innovation », École nationale supérieure des Mines de Paris, décembre.
- Fisher I. (1906), *The Nature of Capital and Income*, New York: Macmillan Company.
- Fisher I. (1930), *The Theory of Interest*, New York: Macmillan Company.
- Foray D. (2009), *L'économie de la connaissance*, Paris : La Découverte, collection « Repères ».
- Fustec A. et B. Marois (2006), *Valoriser le capital immatériel de l'entreprise*, Paris : Éditions d'Organisation.
- Fustec A. (dir.) (2011), *Thésaurus-Bercy V1. Référentiel français de mesure de la valeur extra-financière et financière des entreprises*. Téléchargeable sur le site de l'Observatoire de l'Immatériel : <http://www.observatoire-immateriel.com>
- Fustec A. (2012), *La responsabilité sociale d'entreprise est une source de richesse et de performance pour les PME, ou comment créer de la richesse en alliant la RSE et le pilotage des actifs immatériels*, livre blanc de l'agence Lucie et l'IFEC, juillet. Disponible à l'adresse : www.ifec.fr/docs/documents/20120919104926_IFEC_Livre_blanc_-_Alan_FUSTEC.pdf
- Gadrey J. (2001), « Régime de croissance, régime de productivité : peut-on penser les régulations post-fordistes avec des concepts fordistes ? », *La lettre de la régulation*, n° 39, décembre, pp. 1-3.
- Gadrey J. et F. Jany-Catrice (2007), *Les nouveaux indicateurs de richesse*, seconde édition, Paris : La Découverte, collection « Repères ».
- Glais M. et E. Sage (1989), *Évaluation des actifs incorporels*, in : Y. Simon et P. Joffre (dir.), *Encyclopédie de gestion*, tome 2, Paris : Économica, pp. 1178-1198.
- Godard O. (2004), « La pensée économique face à la question de l'environnement », *Cahier du laboratoire d'économétrie de l'École Polytechnique*, n° 2004-025, septembre.
- Godard O. (2007), « Du développement régional au développement durable : tensions et articulations », in : A. Mollard, E. Sauboua et M. Hirzak (coord.), *Territoires et enjeux du développement régional*. Paris : Éditions Quae, Coll. 'Update Sciences & Technologies', pp. 83-96.
- Gomez P.-Y. (2013), *Le travail invisible. Enquête sur une disparition*, Paris : François Bourin Éditeur.
- Grant R. M. (1996), « Toward a Knowledge-Based Theory of the Firm », *Strategic Management Journal*, vol. 17 (Winter Special Issue), pp. 109-122.
- Guellec D. et P. Ralle (2003), *Les nouvelles théories de la croissance*, Paris : La Découverte, collection « Repères ».

- Hartwick J. (1977), « Intergenerational Equity and Investing Rents from Exhaustible Resources », *American Economic Review*, vol. 67(5), pp. 972-974.
- Hicks J.R. (1946), *Value and Capital: An Inquiry into some Fundamental Principles of Economic Theory*, Oxford: Oxford University Press, seconde édition.
- Hicks J.R. (1974), « Capital controversies : Ancient and Modern », *American Economic Review*, 64, May, pp. 301-316.
- Hoarau C. et R. Teller (2001), *Création de valeur et management de l'entreprise*, Paris : Vuibert.
- Hopwood A. G. (1992), « Accounting calculation and the shifting sphere of the economic », *The European Accounting Review*, march, pp. 125-143.
- IASB (2010), *Management Commentary: a framework for presentation*; disponible à l'adresse: www.ifrs.org
- IIRC (2013), *The International <IR> Framework*, décembre, disponible à l'adresse : www.theiirc.org
- Jany-Catrice F. (2012), *La performance totale : nouvel esprit du capitalisme ?*, Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Johnson M. W., C. C. Christensen et H. Kagermann, H. (2008), « Reinventing your business model », *Harvard Business Review*, vol. 86, pp. 50-59.
- Kapferer J.-N. (2007), *Les marques, capital de l'entreprise*, Paris : Éditions d'Organisation, 4^e édition.
- Kaplan R. S. et D. P. Norton (1998), *Le tableau de bord prospectif*, Paris : Éditions d'Organisation.
- Latour B. (2012), *Enquête sur les modes d'existence : une anthropologie des modernes*, Paris : La Découverte.
- Leban R. (2005), *Management de l'entreprise. Principes et meilleures pratiques*, Paris : Éditions d'Organisation, 2^e édition.
- Lev B. (2001), *Intangibles: Management, Measurement and Reporting*, Washington: Brookings Institution Press.
- Lévêque F. (2004), *Économie de la réglementation*, Paris : La Découverte, collection « Repères ».
- Lévêque F. et Y. Ménière (2003), *Économie de la propriété intellectuelle*, Paris : La Découverte, collection « Repères ».
- Lévy M. et J. P. Jouyet (2006), *Rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel*. Disponible à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/copyright/docs/links/immatériel_fr.pdf
- Magretta J. (2002), "Why Business Models Matter?", *Harvard Business Review*, vol. 80, n° 5, pp. 86-92.
- Martinet A.C. (2008), « Gouvernance et management stratégique. Une nouvelle science morale et politique », *Revue française de gestion*, n° 183, pp. 95-110.
- Martinet A.C. (2009), « La relation stratégie/finance à la lumière de la crise. Une approche dialogique », *Revue française de gestion*, n° 198-199, pp. 135-150.
- Massé P. et P. Bernard (1969), *Les dividendes du progrès*, Paris : Le Seuil.
- MERITUM (2001), *MEasuRing Intangibles To Understand and improve innovation Management. Final report*. Disponible à l'adresse : http://www.pnbukh.com/files/pdf_filer/FINAL_REPORT_MERITUM.pdf
- Morris, M., M. Schindehutte et J. Allen. (2005), « The entrepreneur's business model: Toward a unified perspective », *Journal of Business Research*, vol. 58 (6), pp. 726-735.

- Morvan Y. (1991), *Traité d'économie industrielle*, Paris : Économica, coll. Gestion, seconde édition.
- Mouritsen J., H. T. Larsen et P. N. D. Bukh (2005), « Dealing with Knowledge Economy: Intellectual Capital versus Balanced Scorecard », *Journal of Intellectual Capital*, vol.6(1), pp. 8-27.
- Mouritsen J., H.T. Larsen et P. N. D. Bukh (2001), « Intellectual Capital and the 'Capable Firm': Narrating, Visualising and Numbering for Managing Knowledge », *Accounting, Organizations and Society*, vol. 26(7-8), pp. 735-762.
- Moussu C. (2000), « Endettement, accords implicites et capital organisationnel: vers une théorie organisationnelle de la structure financière », *Finance Contrôle Stratégie*, vol. 3, n° 2, pp. 167-196.
- OCDE (2006), *Intellectual Assets and Value Creation: Implications for Corporate Reporting*, DAF/CA/CG (2006)15/ FINAL.
- OCDE (2011), *New Sources of Growth: Intangible Assets. Preliminary Evidence and Policy Issues*, DSTI/IND (2011)2.
- OCDE (2012), *Intangibles Assets, Resource Allocation and Growth: A Framework for Analysis*, ECO/CPE/WP1 (2012)3.
- Orléan A. (2004), « Efficience, finance comportementale et convention : synthèse théorique », in : Conseil d'analyse économique, *Les crises financières*, Paris : La Documentation française, rapport n° 50, pp. 241-270.
- Orléan A. (2011), *L'empire de la valeur. Refonder l'économie*, Paris : Le Seuil.
- Pasquero J. (2005), « La responsabilité sociale de l'entreprise comme objet des sciences de gestion : un regard historique », in : M.-F. Turcotte et A. Salmon (dir.), *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*, Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Penrose E. (1959), *The Theory of the Growth of the Firm*, New York: Wiley.
- Pérez R (2005), « Contribution à l'élaboration d'un cadre conceptuel d'analyse de la RSE : le concept d'effet induit », communication au 3^e Séminaire franco-québécois de recherche sur la RSE, Université Paris 12-ESA, 9 décembre.
- Petit P. (2002), « La notion de productivité, d'un régime de croissance à l'autre », *La lettre de la régulation*, n° 43, décembre, pp. 1-4.
- Petit P. (2005), *Croissance et richesse des nations*, Paris : La Découverte, collection « Repères ».
- Pierrat C. (2009), « Immatériel et comptabilité », in : B. Colasse (dir.), *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*, Paris : Economica, pp. 913-920.
- Pierrat C. et B. Martory (1996), *La gestion de l'immatériel*, Paris : Éditions Nathan.
- Pochet C. (1998), « À la recherche de la nouvelle productivité », *Revue Française de Gestion*, nov.-déc., pp. 4-16.
- Quairé F. et M. Capron (2013), « Le couplage « responsabilité sociale des entreprises » et « développement durable » : mise en perspective, enjeux et limites », *Revue Française de Socio-Économie*, n° 11, pp. 125-144.
- Rajan R. G. et L. Zingales (1998), « Financial Dependence and Growth », *American Economic Review*, vol. 88(3), pp. 1263-1297.
- Ray G., J. B. Barney et W. A. Muhanna (2004), « Capabilities, Business Processes, and Competitive Advantage: Choosing the Dependent Variable in Empirical Tests of the Resource-Based View », *Strategic Management Journal*, vol. 25, pp. 23-37.
- Richard J. (1996), *Comptabilités et pratiques comptables*, Paris : Dalloz.

- Richard J. (2009), « Comptabilités environnementales », in : B. Colasse (dir.), *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*, Paris : Economica, pp. 489-501.
- Richard J. (2012), *Comptabilité et développement durable*, Paris : Economica, collection Gestion.
- Richard J., C. Collette, D. Bensadon et N. Jaudet (2011), *Comptabilité générale. Système français et normes IFRS*, Paris : Dunod, 9^e édition.
- Richard J. et R. Stolowy (2012), « Le bilan d'une nation selon la Banque mondiale, IFRS et comptabilité environnementale » in: C. Hoarau, J.-L. Malo et C. Simon (eds), *Comptabilité, contrôle et société — Mélanges en l'honneur du Professeur Alain Burlaud*, Paris : Foucher, pp. 171-181.
- Savall H. et V. Zardet (1987), *Maîtriser les coûts et les performances cachés*, Paris : Economica, 5^e édition.
- Schmalenbach E. (1919), *Grundlagen Dynamischer Bilanzlehre*, Zeitschrift fur Handelswissenschaftliche Forschung 1^{re} édition.
- Stiglitz J., A. Sen et J.-P. Fitoussi (2009), *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris : Odile Jacob.
- Sveiby K. E. (1997), *The New Organizational Wealth; Managing and Measuring Knowledge-based Assets*, San Francisco: Berret-Koehler Publ.
- Vatin F. (dir.) (2009), *Évaluer et valoriser, une sociologie économique de la mesure*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Volle, P., D. Dion., M.-L. Helies-Hassid et S. Sabbah (2008), « Les business models dans la distribution : repérer les chemins de la performance », *Revue française de gestion*, n° 181, pp. 123-144.
- WICI (2011), *WICI Concept paper*, janvier. Disponible à l'adresse : www.wici-global.com
- Williamson O.E. (1996), *The mechanisms of Governance*, Oxford: Oxford University Press.
- Zambon S. et G. Marzo (ed.) (2007), *Visualising Intangibles: Measuring and Reporting in the Knowledge Economy*, Aldershot: Ashgate.

Table des matières

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	9
CHAPITRE 1	
CONTOURS ET COMPOSANTES DU CAPITAL IMMATÉRIEL	13
1. Le facteur de production résiduel.....	14
2. Ses composantes.....	17
3. Un facteur qui pèse.....	20
CHAPITRE 2	
CAPITAL IMMATÉRIEL ET SOURCES DE LA CROISSANCE ET DE LA COMPÉTITIVITÉ	25
1. Capital immatériel et gains de productivité.....	26
2. Capital immatériel et compétitivité	30
3. Capital immatériel et défaillances du marché.....	33
CHAPITRE 3	
LA RECONNAISSANCE COMPTABLE DU CAPITAL IMMATÉRIEL	39
1. La pluralité des conceptions du bilan	40
2. Le cas des International Financial Reporting Standards.....	44
3. Le développement de référentiels de <i>reporting</i> extra-financier dédiés au capital immatériel.....	49
CHAPITRE 4	
LE DÉVELOPPEMENT DE MÉTHODES ET D'OUTILS DE <i>QUALCUL</i> DU CAPITAL IMMATÉRIEL ...	55
1. La construction comptable de l'économie.....	56

2. *Qualculer* pour élargir le bilan..... 59
3. Le *business model* comme formule de *qualcul*..... 64

CHAPITRE 5

- CAPITAL IMMATÉRIEL ET RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES..... 71
1. La logique du *reporting* sociétal..... 72
 2. Intégrer l'interdépendance financement/investissement 74
 3. Évaluer la soutenabilité du régime de croissance 77
 4. Le *reporting* intégré comme tentative de synthèse..... 78

CHAPITRE 6

- LA COMPTABILITÉ DE L'IMMATÉRIEL, UNE COMPTABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT..... 81
1. La logique de la comptabilité environnementale 82
 2. La comptabilité environnementale de type actuariel..... 85
 3. Une alternative : l'amortissement du capital environnemental 88
- CONCLUSION..... 93
- BIBLIOGRAPHIE 95

Un ouvrage incontournable pour comprendre les enjeux comptables et financiers de l'économie de l'immatériel

De nombreux travaux mettent en évidence que le **capital immatériel** représente à présent la **principale richesse des nations et des entreprises**. Cette richesse reste cependant pour l'essentiel non ressaisie par la comptabilité. Pourquoi un tel paradoxe ? Faut-il y remédier ? Si oui, comment ?

Cet ouvrage dresse un **panorama synthétique et critique de l'économie et de la comptabilité du capital immatériel**. Mobilisant une approche généalogique, l'auteur montre que les contours de la notion de capital immatériel ont évolué et que ceux-ci peuvent aller jusqu'à englober le capital naturel. Cette mise en perspective permet de mieux comprendre pourquoi on assiste à un **rapprochement des champs de la comptabilité de l'immatériel et du développement durable** et, lié, les **enjeux du reporting non financier**.

Il ouvre également sur des perspectives à même d'œuvrer à un retour d'un **capitalisme plus raisonnable** car raisonné. Il s'adresse en conséquence à tous les acteurs concernés par les enjeux comptables et financiers de l'économie de l'immatériel, notamment les professionnels, les enseignants-chercheurs et les étudiants en comptabilité, contrôle de gestion et finance.

Jean-Claude DUPUIS



Docteur en sciences économiques et habilité à diriger des recherches (HDR) en sciences de gestion, Jean-Claude Dupuis est délégué général de la Chaire « Responsabilité Globale et Capital Immatériel » de l'IAE de Paris, Université Paris-Sorbonne, et professeur associé à l'IGS. Ses centres d'intérêt en matière de recherche portent sur le Capital Immatériel et la Responsabilité Sociétale des Organisations.

Il est l'auteur de nombreuses publications sur ces sujets.

ECCOIM

ISBN 978-2-8041-8920-4

ISSN 1781-4944

www.deboeck.com



9 782804 189204